Etudier ou enseigner à l'étranger en 2014-15

Réunion d'information
de la Faculté des Lettres (17 octobre 2013)
dans le cadre
de la semaine de la mobilité internationale

Partir étudier à l'étranger

- L'ensemble des informations diffusées par le service des relations internationales est accessible sur le lien suivant **du menu « Formations », onglet « partir à l'étranger » :**
- **http://www.unistra.fr/index.php?id=17084**

  Après avoir lu ces informations, il faudra me contacter pour préparer votre projet personnel.
  Ma permanence est **le vendredi de 10h à 11h bureau 524 au Portique**.

  Attention, **les dossiers Erasmus sont téléchargeables dès le 17.12.12**, et doivent être rendus au SRI pour le 22.02.13, avant les vacances d'hiver. Ne tardez pas pour constituer votre dossier !
- Pour partir hors d'Europe, il faut rendre votre dossier **avant les vacances de Noël**.

- **Les conditions requises**
- Au moment de votre départ vous devrez avoir accompli au moins une année d'études à l'Université de Strasbourg et vous devrez **vous inscrire en acquittant vos frais d'inscription (à l'Université de Strasbourg) pour l'année de votre mobilité.**
- Il vous faudra **avoir été sélectionné par le responsable habilité de votre filière qui signera votre contrat d'études**.

Partir étudier hors d'Europe

- **Ma candidature: mode d'emploi**
- **Pour un départ en 2014 / 2015 (semestre 1 et année entière)**
- Je définis mon projet d'études à l'étranger et ma destination de départ avec le Correspondant Relations Internationales de ma composante
- Je me munis de mes identifiants ENT et je candidate en ligne **(avant le 8 janvier 2014, date de clôture).**
- Je remplis les champs demandés dans le formulaire de candidature et j'établis mon contrat d'études avec l'aide de mon Correspondant relations internationales.
- J'imprime le PDF et le fais signer par mon Correspondant relations internationales et je joins les pièces demandées.
- Je transmets ensuite ce dossier complet à la Direction des relations internationales **avant le 13 janvier 2014 à 12h, date de clôture**.
- Direction des Relations Internationales :
- **Nathalie Hennebelle (**hennebelle@unistra.fr) Département hors Europe
  Le Patio - 22 rue Descartes - 67070 Strasbourg
  Bâtiment 5 - 3ème étage - Bureau 5332
  Tél : +33 (0)3 3 68 85 60 16
  Fax : +33 (0)3 68 85 65 11

Programme CREPUQ
pour partir au Québec

- **Destinations**
- **Réseau CREPUQ**
- Ce programme regroupe les établissements universitaires du Québec. Il offre la possibilité d'étudier un ou deux semestre(s) au Québec, sur la base de l'échange d'étudiants (frais d'inscription et validation de diplôme uniquement à l'Université de Strasbourg).
- Université de Montréal
- Université du Québec à Trois-Rivières
- Université Bishop's
- Université du Québec à Chicoutimi
- Université Concordia
- Université du Québec en Outaouais
- Université McGill
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- Université de Laval
- Institut national de la recherche scientifique
- Université de Sherbrooke
- École nationale d'administration publique
- École Polytechnique de Montréal
- École de technologie supérieure

- Une Commission de classement/placement statuera sur les candidatures dans le cadre des programmes d'échanges ci-dessous. **Les universités d'accueil se prononcent sur l'acceptation finale ou le refus de la candidature.**
-
- **Programme CREPUQ : Départs d'étudiants strasbourgeois dans des universités francophones dans les 5 dernières années :**

- **Laval :**
- **2 départs à l'année en 2010-11, 2 départs à l'année en 2008-2009, 1 départ à l'année en 2007-2008, 1 départ au 1er sem. en 2004-2005**
- **Université de Montréal :**
- **1 départ à l'année en 2010-11, 1 départ à l'année en 2006-2007, 2 départs en 2005-2006 : 1 à l'année, l'autre au 1er sem., 1 départ à l'année en 2004-2005**
- **Sherbrooke :**
- **2 départs à l'année en 2007-2008**
- **UQAM (Université du Québec à Montréal) :**
- **2 départs au 1er sem. en 2010-11, 1 départ à l'année en 2008-2009, 1 départ à l'année en 2009-2010**

Partir étudier aux Etats-Unis (MAUI) ou en Australie (AEN)

- **Réseaux MAUI et AEN** : **Etats-Unis et Australie**
- **Attention, réussir un test d'anglais est obligatoire pour ces deux programmes.**

- **MAUI (Mid-America Universities International)**
  Il s'agit d'un accord entre un réseau de 13 établissements aux Etats-Unis et le réseau Utrecht, rassemblant 31 universités européennes dont l'Université de Strasbourg. Vous retrouverez des fiches d'information sur chaque établissement américain sur le site Internet du réseau MAUI.
- **Etats-Unis – MAUI**
- Baylor University
- University of Nebraska at Kearney
- Southern Illinois University Carbondale
- University of Nebraska at Lincoln
- Kansas State University
- University of Nebraska at Omaha
- Missouri University of Science & Technology
- University of Oklahoma
- Texas State University-San Marcos
- Oklahoma State University
- University of Kansas
- Texas Tech University
- University of Missouri-Kansas City

- **AEN (Australian European Network)**
  Il s'agit d'un accord entre un réseau de 7 établissements en Australie et le réseau Utrecht, rassemblant 31 universités européennes dont l'Université de Strasbourg. Vous retrouverez des fiches d'information sur chaque établissement australien sur le site Internet du réseau AEN.
- **Australie – AEN**
- Edith Cowan University, Australie de l'Ouest
- University of Tasmania, Tasmanie
- Deakin University, Victoria
- University of Western Sydney, Nouvelle Galles
- Griffith University, Queensland
- University of Wollongong, Nouvelle Galles
- Macquarie University, Nouvelle Galles

Aides financières

- **Aides financières**
- **Bourse Unistra** : aide à la mobilité de l'université sur certaines destinations

- **Bourse Boussole** (aide à la mobilité de la région sur toutes les destinations)
- **Allocation de Mobilité Internationale de l'enseignement supérieur** (AMI) (pour les boursiers sur critères sociaux, sur toutes les destinations)
- Ces 2 aides sont cumulables avec la bourse Unistra.

Partir étudier en Europe : Erasmus

- **Ma candidature : mode d'emploi**
- Pour un **départ en 2014 / 2015** (semestre 1, semestre 2 et année entière)
- Je définis mon projet d'études à l'étranger et ma destination de départ avec le correspondant relations internationales de ma composante
- Je me munis de mes identifiants *ent, je* candidate en ligne et je suis la procédure indiquée.
  Pour l'année 2013/2014, ces candidatures seront ouvertes à partir du 16.12.2013.
- Si je suis retenu(e) par l'Université partenaire, je complète et je transmets mon dossier à l'Université partenaire et à la Direction des relations internationales de l'Université de Strasbourg. Je transmets impérativement les documents demandés avant, pendant et après mon séjour.

- **Aides financières**
- **Bourse Erasmus Études** (Union européenne) : environ 160 € / mois
  Elle est versée par la Direction des Relations Internationales de l'Université de Strasbourg. L'attribution de cette bourse s'effectue automatiquement après sélection de ma candidature.
- Consultez également les **autres aides financières:** bourse Boussole, Allocation de Mobilité Internationale de l'enseignement supérieur (AMI) . Ces aides sont cumulables avec la bourse Erasmus études.
-
- **Contacts**
- Direction des Relations Internationales (le matin) : **Sabine Szuszman** (szuszman@unistra.fr)
  Le Patio - 22 rue Descartes - 67070 Strasbourg
  Bâtiment 5 - 3ème étage - Bureau 5333
  Tél : +33 (0)3 68 85 66 13

Liste des accords Erasmus de la Faculté des Lettres

- **AUTRICHE**
- Insbruck (1 poste LM)
- Vienne (2 postes LM)
- **ALLEMAGNE**
- Berlin (1 poste LM)
- Brême (1 poste LM)
- Freiburg (1 poste LM)
- Leipzig (1 poste LM)
- Marburg (1 poste LM)
- Munich (1 poste LM)
- Münster (1 poste LM)
- Tübingen (1 poste LC)
- **BELGIQUE**
- Liège (1 poste Sciences du Langage)
- **DANEMARK**
- Copenhague (1 poste LM)
- **GRECE**
- Thessalonique (1 poste LM)
- **ESPAGNE**
- Leon (1 poste LM)
- Madrid (3 postes pas fléchés LM)
- Murcia (1 poste LM)
- **HONGRIE**
- Pecs (1 poste LM)
- Szeged (1 poste LM)

Liste des accord Erasmus de la Faculté des Lettres, suite

- **ITALIE**
- Catania (1 poste LC)
- Milan (1 poste LC)
- Naples (1 poste LC, 1 poste LM)
- Rome Maria SS Assunta (1 poste LM)
- Roma Tre (1 poste LM)
- Trente (1 poste LM)
- **MALTE**
- Malte (1 poste LM)
- **PAYS BAS**
- Groningen (1 poste LM)
- **POLOGNE**
- Opole
- Poznan
- Wroclaw
- **SUEDE**
- Stockholm (1 poste LM)
- **TURQUIE**
- Erzurum (1 poste LM)
- **ROYAUME UNI**
- Birmingham (4 postes LM)
- Nottingham (2 postes LM)
- University College London (2 postes LC)
- **SUISSE**
- Neuchâtel (1 poste LM)
- Zürich (1 poste LM)

Liste des étudiants français en mobilité Erasmus en 2012-13

- BUHAI Anca
- Stockholm
- Suède
- M1 Sciences du Langage
- anca_buhai@yahoo.fr

- CHAPOUTOT Marion
- Brême, Allemagne
- M1 Littérature
- chapoutot.marion@orange.fr

- DENEFLE Muriel
- Roma Tre, Italie
- M2 Littérature
- muriel.denefle@gmail.com

- MAIRE Viviane
- Nottingham, Angleterre
- M1 Littérature
- viviane.maire@hotmail.fr

- MARIT Coline
- Birmingham, Angleterre
- M1 Littérature
- coline.marit@voila.fr

- PIO Mylène
- Birmingham, Angleterre
- Licence 3
- Lettres Modernes
- mylene.pio@etu.unistra.fr

- STEFANINI Mickaël
- Madrid, Espagne
- Licence 3
- Lettres Modernes
- stefanini_m@hotmail.com

Devenir assistant de français à l'étranger

- **Critères d'éligibilité**
- Être étudiant(e) de nationalité française
- Avoir entre 20 (21 ans pour la Suisse) et 30 ans (35 ans pour l'Allemagne, l'Autriche, la Colombie, l'Espagne, l'Italie, le Mexique, les Pays-Bas, le Pérou, la République d'Irlande,le Royaume-Uni et le Venezuela) - **Chaque pays fixe librement sa tranche d'âge**
- Avoir une bonne connaissance de la langue du pays d'accueil.
- La tranche d'âge retenue par l'ensemble des pays partenaires est bien évidemment en totale cohérence avec l'**objectif général du programme** .

- L'objectif général de ce programme est de permettre aux assistants de se familiariser avec la langue et la civilisation du pays d'accueil tout en apportant, au sein des établissements d'enseignement, l'authenticité de leur langue et la richesse de leur culture.
- A ce titre, ce programme contribue **à la mobilité des étudiants**, à l'échelle européenne et mondiale, et leur offre une **possibilité de formation** et un **début de professionnalisation**, apportant ainsi une plus-value indéniable à leur parcours universitaire.
- Le rôle de l'assistant est d'améliorer les compétences en communication des élèves (notamment à l'oral) et d'approfondir leur connaissance de la culture française. Il travaille en appui aux professeurs de français et peut intervenir en classe entière en leur présence ou prendre de petits groupes d'élèves à part.
- Les spécificités de l'assistant (sa jeunesse, son statut d'étudiant) lui permettent d'encourager les élèves à s'exprimer oralement, d'apporter une dimension ludique à l'apprentissage et de débattre de thèmes socioculturels susceptibles d'intéresser des enfants et des adolescents.

Les missions de l'assistant de français à l'étranger

- Les assistants de langue sont affectés dans des établissements scolaires (ou universitaires, dans certains cas) pour une durée de 7 à 12 mois. Ils secondent le ou les professeur(s) de français en assurant une ou plusieurs des fonctions suivantes :
- pratique de la langue orale avec les élèves aux côtés du professeur
- cours de conversation avec les élèves
- initiation à la civilisation et la culture françaises
- participation à diverses activités éducatives de l'établissement
- aide personnalisée à l'élève
- participation à la mise en œuvre d'un projet d'échanges
- animation d'un club de langue
- accompagnement éducatif
- stages linguistiques
- éventuellement, aide à la préparation des diplômes ou certificats en langue française : DELF/DALF - TCF

Dossier de candidature

- Les inscriptions sont ouvertes à partir de **fin octobre 2013** pour la rentrée scolaire 2014-2015.
- Pour obtenir votre dossier, vous devez vous rendre au secrétariat de votre UFR ou département (ou vous adresser à la personne en charge du programme dans votre UFR ou département), ou au service des relations internationales de votre établissement et demander que l'on vous délivre un identifiant nécessaire à la saisie en ligne de votre dossier.
  Pour cela vous devez fournir vos nom et prénom, une adresse électronique valide et préciser le pays de destination. Votre adresse électronique doit être obligatoirement transparente et rester valide pendant toute la durée de l'assistanat. (*exemple : claire.dupont@gmail.com*).
- **Attention ! Vérifiez bien l'exactitude des informations fournies, aucune modification ultérieure n'est possible.**
  Vous recevrez votre identifiant par courriel à l'adresse communiquée.
- Après réception de votre identifiant, vous pourrez vous connecter à l'adresse indiquée dans le message afin d'accéder à votre dossier en ligne et au mode d'emploi de la saisie en ligne.
- Les dossiers complétés sont renvoyés, en envoi groupé, par les soins de l'établissement dans lequel vous êtes inscrit et doivent parvenir au CIEP aux dates précisées dans l'**échéancier**.
- **Aucun dossier envoyé au CIEP directement par le candidat ne sera accepté.**
- Seuls le CIEP (en tant qu'opérateur du ministère de l'Education nationale) et les instances étrangères décident du choix des étudiants retenus. L'envoi d'un dossier n'implique pas nécessairement sa sélection, les commissions paritaires sont souveraines.
-

Calendrier

- A partir de fin octobre, vous devrez :
- compléter le dossier en ligne. Pour obtenir un accès au dossier électronique, vous devez vous adresser au secrétariat de votre UFR ou département, ou au service des relations internationales, qui vous délivrera un identifiant correspondant au pays de destination souhaité
- passer un entretien avec un professeur de langue qui portera une appréciation sur votre candidature et votre motivation
- pour les candidats des filières non linguistiques : faire évaluer vos compétences en langue par un enseignant de la langue concernée
- faire valider votre dossier électroniquement par le secrétariat.
- **Jusqu'en janvier / février** selon les pays :
- votre établissement devra renvoyer votre dossier au CIEP.
- les dates exactes pour chaque pays sont précisées dans l'**échéancier**.
- **Entre avril et juillet (selon les pays) :**
- le CIEP vous fera savoir si votre candidature a été retenue ou si vous êtes sur liste d'attente.
- les candidats retenus seront informés ultérieurement de leur affectation par les autorités étrangères auxquelles il revient d'affecter les assistants de langue.